

Notifications du Gouvernement wallon

Séance du 19 mars 2019

Séance du 19 mars 2019

NOTIFICATION PROVISOIRE

Point A1: Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 novembre 2018 portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers.

(GW X/2019/19.03/Doc. 9990/R.C.)

DECISION :

1. Le Gouvernement adopte le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 novembre 2018 portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers.
2. Il charge le Ministre qui a la chasse dans ses attributions de l'exécution de la présente décision.

Laurence Glautier
Secrétaire du Gouvernement